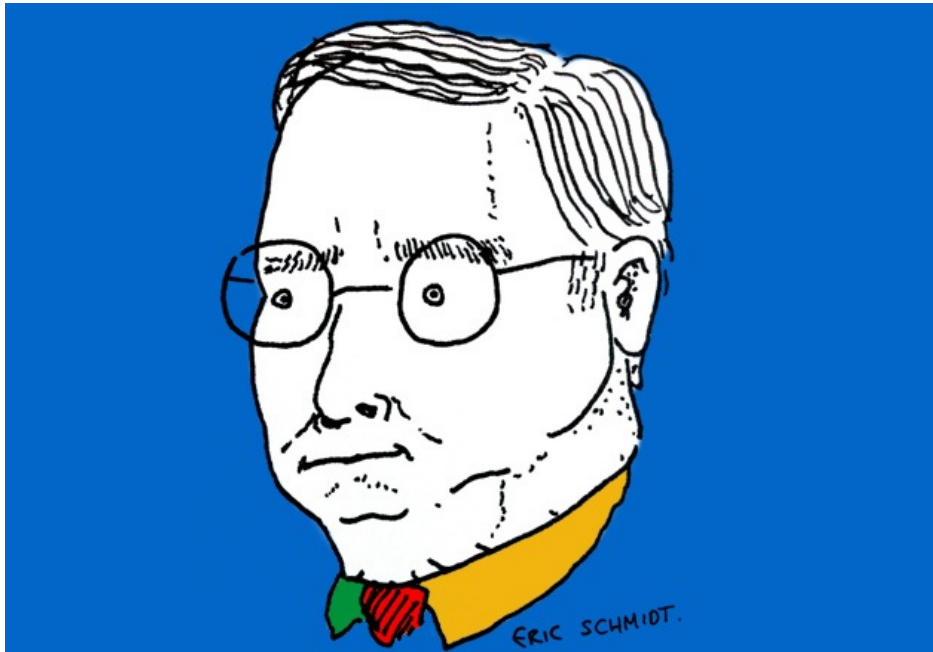


“NOUS NE VOULONS PAS PAYER POUR UN CONTENU QUE NOUS N’HÉBERGEONS PAS”

LE 5 NOVEMBRE 2012 ANDRÉA FRADIN

Le patron de Google persiste et signe. Eric Schmidt a réaffirmé au *New York Times* que sa firme ne paierait pas pour d'autres contenus que les siens. Entre les éditeurs de presse et Google, la trêve est loin d'être entamée.



Entre Google et la presse, la situation se décante lentement. L'appel à l'apaisement, lancé dans les deux camps **suite aux crispations des dernières semaines**, semble avoir été entendu, dans l'attente de l'entame des “ *négociations* ” **récemment souhaitées par François Hollande**. Du moins en apparence. Car de son côté, Google continue tranquillement d'avancer ses pions. Et de camper sur ses positions.

“*Nous ne voulons pas payer pour un contenu que nous n'hébergeons pas*” **a ainsi affirmé Eric Schmidt au New York Times, suite à sa tournée européenne**. Bien sûr, le patron de Google garde une certaine mesure, assurant que les discussions avec François Hollande ont été “*bonnes*”. Mais fait aussi comprendre que le Président français n'est pas seul maître à bord. Et qu'il entend faire peser la voix de Google :



LEX GOOGLE : ÉTAT DES LIEUX

Oh, les jolis sourires crispés ! Ce lundi 29 octobre, François Hollande, accompagné des ministres Aurélie Filippetti ...



A chaque fois qu'il y a une négociation avec un gouvernement, il faut être très clair sur ce que l'on fera et ce que l'on ne fera pas. Et nous ne voulons pas payer pour un contenu que nous n'hébergeons pas. Nous sommes très clairs là-dessus.



Et le journal américain de commenter : *“si la rhétorique de Google est toujours amicale, sa position est tout aussi ferme”*. Le projet de loi soutenu par certains éditeurs de presse français et européens, **qui demandent à Google de payer pour signaler leurs articles par des liens hypertexte**, ne fait pas exception. Pour Eric Schmidt, c'est non. Le patron de Google a beau envisager une *“sorte d'accord d'ici la fin de l'année”*, rejoignant ainsi le souhait de François Hollande, il pose d'abord ses conditions. Et les expose dans la presse. Ses interlocuteurs sauront en apprécier l'ironie.



LEX GOOGLE POUR LES NULS

Si les éditeurs de presse français n'ont pas encore déclaré officiellement la guerre à Google, le manège y ressemble. ...

Certes subtiles, ces déclarations n'en tranchent pas moins avec les communiqués publiés par l'Elysée et Google suite à la rencontre de leur deux *boss*. D'un côté comme de l'autre, **très peu d'informations avaient filtré**. Encore aujourd'hui, il est difficile de connaître les modalités du *“dialogue”* et des *“négociations”* que François Hollande veut voir *“rapidement s'engager et être conclusives d'ici la fin de l'année.”*

Du côté de Google d'ailleurs, on affirme ne pas avoir connaissance d'un éventuel calendrier de discussions. Rien de tel n'aurait été *“annoncé”*, déclare-t-on à *Owni*. Et de seriner les éléments de langage d'usage : *“Google discute depuis longtemps avec les éditeurs de presse”*. Le mode de discussion resterait à les en croire inchangé.

Portrait d'Eric Schmidt, PDG de Google par **Paul Livingstone** [CC-by-nc] bidouillé par O.Noor pour *Owni*.

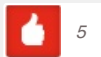
SD

le 6 novembre 2012 - 0:24 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



J'ai le droit de les faire payer pour mes données qu'ils hébergent en cache ? :D

VOUS AIMEZ



5

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CORRECTOR

le 7 novembre 2012 - 5:15 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Tu peux essayer de négocier...

Tu as à peu près autant de chances que Moi président, c'est à dire zéro.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CORRECTOR

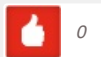
le 7 novembre 2012 - 5:35 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Il est évident que Google ne peut pas laisser faire une telle chose. Après la presse en ligne française se serait toute la presse en ligne mondiale, puis n'importe quel site d'actualité, puis n'importe quel site réclamerait sa part des revenus (au moins aussi légitime que celle d'un site de propagande comme le NouvelObs).

Exiger une telle chose de Google est juste stupide, comme est stupide la presse française, Flambi, le PS, la classe politique française, etc.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SGMG

le 10 novembre 2012 - 20:07 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



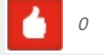
Plus personne ne veut défendre la pluralité de l'information...

Quand on sait que les algos de Google favorisent les destinations populaires, on ne peut plus sérieusement soutenir Google.

On ne peut pas traiter l'information, la presse, de la même manière que tout le reste. On ne peut pas traiter le divertissement de la même manière que le jardinage ou la médecine.

S'il faut faire payer quelque chose à Google, c'est le salaire des profs qui vont apprendre aux générations futures qu'un moteur de recherche est un outil bien plus complexe qu'un clavier.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CORRECTOR

le 11 novembre 2012 - 10:46 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



> *Plus personne ne veut défendre la pluralité de l'information...*

Ah bon... qu'est-ce qui te faire dire ça?

> *Quand on sait que les algos de Google favorisent les destinations populaires, on ne peut plus sérieusement soutenir Google.*

Personne ne te demande d'utiliser Google. Si tu n'aimes pas, tu n'utilises pas.

Je ne vois pas bien ce que tu reproches à Google. Tu voudrais que Google mette en avant les sites les plus obscurs? Comment?

> *On ne peut pas traiter l'information, la presse, de la même manière que tout le reste.*

C'est le genre de phrase creuse que sortent les politicards : ça ne veut absolument rien dire (dans quel contexte? comment doit-on différencier le traitement de la presse? etc.), mais tout le monde est censé approuver.

D'ailleurs Google traite différemment les sites d'actualité : ils sont présents sur Google Actualité. C'est un peu le sujet dont il est question en premier lieu.

> *On ne peut pas traiter le divertissement de la même manière que le jardinage ou la médecine.*

Encore une phrase pour ne rien dire.

> *S'il faut faire payer quelque chose à Google, c'est le salaire des profs qui vont apprendre aux générations futures qu'un moteur de recherche est un outil bien plus complexe qu'un clavier.*

Très drôle.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SGMG

le 11 novembre 2012 - 14:05 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



>> *Plus personne ne veut défendre la pluralité de l'information...*

> *Ah bon... qu'est-ce qui te faire dire ça?*

L'article "Lex Google pour les nuls". Je cite : « Mieux, seul le haut du panier de la presse bénéficierait pleinement de ce nouveau droit. »

> *Personne ne te demande d'utiliser Google.*

Si.

Mozilla par exemple a configuré Google comme moteur de recherche par défaut de Firefox, et la page de démarrage par défaut "about:home" donne sur Google. Mozilla a fait cela car Google a payé Mozilla pour qu'ils le fassent : donc

Google me demande d'utiliser Google.
CQFD.

> Si tu n'aimes pas, tu n'utilises pas.

C'est naze ce que tu dis.

L'Europe a imposé à Microsoft un "écran de choix de navigateur" et il ne serait peut-être pas idiot d'imposer aux navigateurs une "page de choix du moteur de recherche".
Juste histoire que les moteurs de recherche puisse se présenter aux internautes.

> Je ne vois pas bien ce que tu reproches à Google.

Leur page d'accueil ne me plaît pas.

Le PageRank a tendance à faire rétrécir l'Internet.

Déjà que le monde est petit, c'était pas la peine d'en rajouter.

> C'est le genre de phrase creuse que sortent les politiciens

S'ils ne sortaient que des phrases pleines, il y en aurait pour les accuser d'être des tyrans.

> ça ne veut absolument rien dire

Entre le surmoi, le ça et l'inconscient, il faut bien qu'il y en ait un qui se taise sinon ce serait la foire.

> (dans quel contexte? comment doit-on différencier le traitement de la presse? etc.)

Eh ben, dans le contexte d'un moteur de recherche ou d'un agrégateur d'actualité.

Sur les tourniquets des libraires et dans les kiosques, les rédactions ont toujours au moins une demi-page pour se différencier les unes des autres.

Sur Google (Actu ou pas), ils ont que dalle. Même leurs chartes graphiques sont détruites par le moteur.

> mais tout le monde est censé approuver.

Désolé si c'est l'impression que je t'ai donné, mais non, pas du tout. Je ne suis pas un tribun inaccessible, je ne suis pas un orateur ininterrompu, je ne suis pas tchatteur charismatique, je ne suis pas un illusionniste du verbe... et ça me colle à la peau. Bref.

> D'ailleurs Google traite différemment les sites d'actualité : ils sont présents sur Google Actualité. C'est un peu le sujet dont il est question en premier lieu.

Va dire à un journaliste que son article est "présent" sur G.A., et il te répondra un truc du genre : "oui, mais mon rédac chef, lui, il veut qu'en plus d'être présent, mon article soit visible. Tu sais, pour générer des clics, et des revenus, tout ça, tu vois, c'est compliqué mon taf, il suffit pas qu'un moteur indexe mon article pour que le lecteur éventuel clique dessus".

> Encore une phrase pour ne rien dire.

C'est l'histoire d'un crétois qui dit : "Je mens" ; et d'un deuxième crétois qui dit : "Je dis vrai".

Lequel des deux est grec ?

(attention, hein : il y a un piège !)

> Très drôle.

En effet. Surtout la chute. Mais je ne savais pas que tu la connaissais déjà.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CORRECTOR

le 11 novembre 2012 - 15:02 •
SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



> Personne ne te demande d'utiliser Google.

**Si.
Mozilla par exemple a configuré Google comme moteur de recherche par défaut de Firefox**



Personne ne t'intime l'ordre d'utiliser Google.

Tu as une liste prédéfinie pour sélectionner un moteur de recherche, et tu peux en ajouter.



L'Europe a imposé à Microsoft un "écran de choix de navigateur"



1) FF n'a pas une position ultra-dominante comme Windows.

2) Il y a déjà une liste de moteurs de recherche proposée.



donc Google me demande d'utiliser Google.



Google paye pour que Google soit mis en avant; je ne vois pas ce qui choque.



Leur page d'accueil ne me plaît pas.



Alors n'y va pas!!!



Le PageRank a tendance à faire rétrécir l'Internet.



Mais encore?

Que proposes-tu à la place du PR?

Comme voudrais-tu qu'un moteur de recherche

fonctionne?



Sur Google (Actu ou pas), ils ont que dalle. Même leurs chartes graphiques sont détruites par le moteur.



S'ils ne sont pas satisfaits, on ne les oblige pas) y être, hein.

VOUS AIMEZ



0

LUI

RÉPONDERE

VOUS N'AIMEZ PAS



0

SGMG

le 11 novembre 2012 - 16:23

• SIGNALER UN ABUS -

PERMALINK



> *Personne ne t'intime l'ordre d'utiliser Google.*

La pluralité de l'information dont j'ai parlé plus haut, c'est aussi pour éviter que d'autres ne se fassent embrigader ou ensectariser dans n'importe quoi. C'est aussi pour permettre aux gens d'exercer correctement leurs libertés de choix. Comment voudrais-tu faire dans un monde où l'information la plus populaire est surexposée aux regards ? Est-ce que tu crois que la popularité d'une actualité a un lien avec l'utilité qu'il y aurait à en être informé ?

> *Tu as une liste prédéfinie pour sélectionner un moteur de recherche, et tu peux en ajouter.*

Mon propos était de comparer la notion de choix du navigateur avec la notion de choix du moteur de recherche : le navigateur est le logiciel qui permet d'accéder au net ; le moteur de recherche, de s'y retrouver un peu. C'est pas tout à fait du pareil au même, mais l'usage de l'un et de l'autre est parfois comparable.

> 1) *FF n'a pas une position ultra-dominante comme Windows.*

> 2) *Il y a déjà une liste de moteurs de recherche proposée.*

Oui, j'ai parlé tantôt de Mozilla, tantôt des navigateurs en général. Je vois bien que c'est pas très clair...

Pour moi, la question n'est pas la domination de l'un ou de l'autre, mais la maîtrise d'un outil commun.

> *Google paye pour que Google soit mis en avant; je ne vois pas ce qui choque.*

Tout.

Mais toi plus que Google.

> *Alors n'y va pas!!!*

En plus de ne pas y aller depuis longtemps

*(très longtemps), je voudrais aussi que les gens sachent (les gens ont le droit de savoir) qu'il existe des alternatives à Google (oui, il y a d'autres moteurs de recherche) à la fois plus jolis et plus efficaces et plus agréables à utiliser. Oui, les gens, je vous le dis, on peut soigner son addiction à Google. Oui, il existe des groupes de parole pour cela.
tél: 555-1234567*

*Là-bas, tout est neuf et tout est sauvage
...*

*> Mais encore?
> Que proposes-tu à la place du PR?
> Comme voudrais-tu qu'un moteur de recherche fonctionne?*

Bein... pareil, mais sans le PageRank. ou alors en option juste pour ceux qui n'en veulent, comme la moutarde au resto.

*Non mais c'est vrai quoi !
Y'en a marre que les amateurs de moutarde imposent leur gout alimentaire aux autres !
Dites NON à la moutarde obligatoire !*

> S'ils ne sont pas satisfaits, on ne les oblige pas) y être, hein.

Heu... voilà qui prouve qu'en fait tu ne connaissais pas ma petite histoire !

*Ah... Alors, lequel des deux crétois est grec à ton avis ?
Celui qu'il dit qu'il ment ou celui qu'il dit qu'il dit vrai ?*

VOUS AIMEZ



0

LUI
RÉPONDERE

VOUS N'AIMEZ PAS



0

CORRECTOR

le 13 novembre 2012 -

3:00 • SIGNALER

UN ABUS - PERMALINK



> Comment voudrais-tu faire dans un monde où l'information la plus populaire est surexposée aux regards ?

Je me débrouille très bien dans le monde réel, merci.

Et toi?

> Est-ce que tu crois que la popularité d'une actualité a un lien avec l'utilité qu'il y aurait à en être informé ?

Par définition, oui, évidemment, si on définit la popularité comme la moyenne des utilités individuelles.

Sinon, il faut définir l'utilité. Qui détermine ce qui est utile? Toi? Le comité machin-chose? Une armada de fonctionnaires du Ministère de l'utilité? (Tu remarqueras que c'est le même argument que la réponse aux anti-libéraux qui disent que les marchandises ne sont pas payées le juste prix.)

> Mon propos était de comparer la notion de choix du navigateur avec la notion de choix du moteur de recherche

J'avais bien compris!

Mon propos était de montrer que **tu as déjà le choix du moteur de recherche**, donc que ton argument par comparaison tombe complètement à plat.

Dans Windows il y a un choix de navigateurs. Cela a été imposé par l'Europe avec ses petits bras musclés, contre la volonté de MS, quel héroïsme de l'Europe (lol).

Dans FF j'ai un choix de moteurs de recherche avec un menu (mais il y a un choix par défaut en effet). On pourrait imaginer une page de choix du moteur de recherche, mais ce genre d'interface est anti-ergonomique d'après ceux qui font l'interface de FF (et je suis 100 % d'accord avec eux). Au moment où on demande de choisir le newbie n'a pas assez d'information, et les autres n'ont aucun mal à choisir dans le menu le moteur de recherches qu'ils veulent.

(Et pour achever de couler l'analogie, l'argument de l'abus de position dominante ne s'applique pas du tout à un navigateur Web qu'on a choisis d'utiliser.)

> En plus de ne pas y aller depuis longtemps (très longtemps), je voudrais aussi que les gens sachent (les gens ont le droit de savoir) qu'il existe des alternatives à Google (oui, il y a d'autres moteurs de recherche) à la fois plus jolis et plus efficaces et plus agréables à utiliser.

Mais tu n'en cites aucune.

Très étrange.

Beaucoup de gens après avoir testé des alternatives disent qu'il reste du chemin à faire, que Google est le meilleur. C'est à dire que les alternatives arrivent à un résultat passable, mais qu'il reste le plus difficile à faire pour améliorer les résultats.

Par exemple les résultats de Bing sont à pleurer, ce qui montre qu'il n'est pas facile de faire un bon moteur de recherche.

> Oui, les gens, je vous le dis, on peut soigner son addiction à Google.

Personne n'a démontré qu'il existe une "addiction" à Google. Il faudrait déjà définir précisément ce qu'on entend par là, sauf si le but est de faire un bon mot. C'est vrai qu'on parle d'addiction à tout et n'importe quoi :
- au sucre

- au net
- au porno
- au porno sur le net
*C'est pas du tout des conneries,
c'est des expertologues qui le
disent. Les véritologues sont
d'accord!*

*On voit beaucoup de personnes
cracher sur Google, à propos de
tout et n'importe quoi, c'est peut-
être aussi une addiction!*

> *Bein... pareil, mais sans le
PageRank.*

Désolé, mais ça ne veut rien dire.

*Concrètement, comment le
résultats de recherche seraient
classés?*

> *Y'en a marre que les amateurs
de moutarde imposent leur gout
alimentaire aux autres !*

> *Dites NON à la moutarde
obligatoire !*

*Elle ne l'est pas, puisque
l'utilisation de Google n'a rien
d'obligatoire.*

VOUS AIMEZ



1

LUI
RÉPONDRE

VOUS N'AIMEZ PAS



0

CORRECTOR

le 13 novembre 2012 - 2:35 •
SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



***L'Europe a imposé à Microsoft un
"écran de choix de navigateur"***



*Et bien on pourrait en reparler – et surtout reparler
du fait que les USA et l'Europe ont accepté des
abus de monopole (pardon, de position ultra-
dominante) aussi éhontés, caractérisés, visibles,
évidents, ostensibles que ceux de MS.*

C'est juste incroyable.

*Alors, qu'ils aient imposé l'écran de choix,
franchement... c'est vraiment de la blagounette.
Dans le genre détournement d'attention, on ne fait
pas mieux.*

*Le pire c'est qu'il y a des ahuris pour se faire avoir
...*



***Le PageRank a tendance à faire
rétrécir l'Internet.
Déjà que le monde est petit, c'était
pas la peine d'en rajouter.***



Il faut bien un critère de classement. On pourrait aussi mettre en avant les sites avec le PR le plus faible.

Ce qui ne te plaît pas plaît à beaucoup de monde. C'est ça la liberté.

Je ne pense pas que le PR, enfin surtout la compréhension qu'en ont les webmestres, ai tellement modifié le Web normal, mais ça se discute.



Sur les tourniquets des libraires et dans les kiosques, les rédactions ont toujours au moins une demi-page pour se différencier les unes des autres.



Oui, et?

Il faut peut être faire des kiosques en ligne qui reproduisent ce fonctionnement. Il n'est en revanche pas légitime de demander à Google Actualités (ou autre agrégateur) de reproduire ce fonctionnement permettant aux rédactions d'avoir "toujours au moins une demi-page pour se différencier les unes des autres".

Cela s'appelle la liberté; plus précisément : la liberté d'expression. La même que celle que défendent les journalistes! C'est une chose que les anti-Google ont beaucoup de mal à comprendre.



Va dire à un journaliste que son article est "présent" sur G.A., et il te répondra un truc du genre : "oui, mais mon rédac chef, lui, il veut qu'en plus d'être présent, mon article soit visible. Tu sais, pour générer des clics, et des revenus, tout ça, tu vois, c'est compliqué mon taf, il suffit pas qu'un moteur indexe mon article pour que le lecteur éventuel clique dessus".



En résumé : la vie est dure. Surtout pour le journaliste qui n'a pas le monopole de l'information et que le lecteur est libre d'aller ailleurs – et qu'en plus c'est très facile.

Grande découverte.

**SGMG**

le 17 novembre 2012 - 0:08

• SIGNALER UN ABUS -
PERMALINK



> Je me débrouille très bien dans le monde réel, merci.

> Et toi?

Ben moi je vote qu'aux luches. De rien.

> Par définition, oui, évidemment, si on définit la popularité comme la moyenne des utilités individuelles.

Ah ben oui, vu comme ça...

Et donc tu penses que le PageRank de Google a quelque chose à voir avec "la moyenne des utilités individuelles" ???

Et puis comment tu fais la différence (pour un individu donné) entre l'utilité espérée de quelque chose et son utilité réelle relative à une autre chose (similaire ou différente du quelque chose) ?

Est-ce qu'il faut que Google indemnise ceux qui espèrent une utilité supérieure à l'utilité réelle obtenue pour l'un de leurs services payants ? pour l'un de leurs services gratuits ?

> Sinon, il faut définir l'utilité. Qui détermine ce qui est utile? Toi? Le comité machin-chose? Une armada de fonctionnaires du Ministère de l'utilité? (Tu remarqueras que c'est le même argument que la réponse aux anti-libéraux qui disent que les marchandises ne sont pas payées le juste prix.)

J'ai l'impression que tu es un fan de Darwin, qui définissait (en résumé grossier) l'évolution des espèces sur la base d'un principe d'utilité/d'adaptivité : ce qui est inutile crève et ce qui est utile survit (parce que mieux adapté).

Sauf que depuis Darwin, on a fait du chemin, et on s'est rendu compte que c'est pas si simple. Notamment, puisque l'utilité dépend de l'environnement, lorsque celui-ci change, la roue tourne. Hééé ouais.

Il n'est donc pas nécessaire de déterminer ce qui est utile ou ce qui ne l'est pas d'un point de vue général (puisque cela dépend de l'environnement en premier lieu).

Ta définition de la popularité ci-dessus ("la moyenne des utilités individuelles") met clairement en valeur l'effet "normalisateur" de la mise en avant des résultats les plus populaires puisque cette popularité est déconnectée de l'environnement de l'utilisateur (ce qui, entre parenthèses, modifie l'environnement et, comme je l'ai écrit plus haut, fait rétrécir le monde en remplaçant ses subtilités naturelles par de la bonne grosse popularité).

Les entreprises de pub et de marketing l'ont très bien compris, et font depuis des années des pieds et des mains pour récolter un maximum d'informations sur tout le monde : contrairement au "ministère

de l'utilité", ces entreprises existent réellement. Heeé ouais.

> J'avais bien compris!

Non.

> Mon propos était de montrer que tu as déjà le choix du moteur de recherche, donc que ton argument par comparaison tombe complètement à plat.

Beaucoup de gens ont statistiquement les moyens matériels d'avoir le choix de leur régime alimentaire. Néanmoins, les habitudes sont plus fortes que les stats à la noix.

Il ne faut pas mélanger "l'état de la technique disponible" avec "l'usage qui en est fait" (c'est pas de moi, et c'est bien dit).

> Dans Windows il y a un choix de navigateurs. Cela a été imposé par l'Europe avec ses petits bras musclé, contre la volonté de MS, quel héroïsme de l'Europe (lol).

Ah mais ce qui est héroïque, c'est d'avoir fait raquer MS pour lui imposer quelque chose. D'habitude, c'est l'inverse : par exemple, pour exproprier, c'est l'état qui paie l'exproprié, et non l'inverse. Là, l'Europe a exproprié le navigateur de MS du Windows de MS et a fait payer MS pour cela. Moi je dis chapeau : il faut quand même saluer la performance.

> Dans FF j'ai un choix de moteurs de recherche avec un menu (mais il y a un choix par défaut en effet). On pourrait imaginer une page de choix du moteur de recherche, mais ce genre d'interface est anti-ergonomique d'après ceux qui font l'interface de FF (et je suis 100 % d'accord avec eux). Au moment où on demande de choisir le newbie n'a pas assez d'information, et les autres n'ont aucun mal à choisir dans le menu le moteur de recherches qu'ils veulent.

Eh ben oui, c'est bien pour ça que j'avais écrit ceci un peu plus haut : « S'il faut faire payer quelque chose à Google, c'est le salaire des profs qui vont apprendre aux générations futures qu'un moteur de recherche est un outil bien plus complexe qu'un clavier. »

> (Et pour achever de couler l'analogie, l'argument de l'abus de position dominante ne s'applique pas du tout à un navigateur Web qu'on a choisis d'utiliser.)

C'est pourtant pas compliqué : l'argument de l'abus de position dominante s'applique lorsque qu'une situation de type monopolistique est exploitée à titre privé pour nuire à des concurrents qui, du fait de l'existence d'une situation de type monopolistique, n'ont pas la même visibilité vis-à-vis des utilisateurs éventuels et donc dont la liberté de choix est malmenée par ledit abus de position dominante.

Quand Google paie Mozilla, ses concurrents dans le domaine de la recherche sur Internet n'ont pas les moyens financiers de "lutter" : c'est pour cela que je trouve ça choquant.

Voir à ce propos le manifeste de Mozilla (

<http://www.mozilla.org/about/manifesto.fr.html>
) , notamment le principe numéro neuf : si demain d'autres que moi se mettent à penser qu'un autre moteur de recherche est mieux que Google, est-ce que :
- ce moteur sera mis par défaut dans FF au risque de perdre un financement ?
- Google va le racheter pour assoir un peu plus son monopole ?
- la moutarde sera interdite à la vente ?
- autres, précisez ?

> Mais tu n'en cites aucune.

> Très étrange.

C'est pour mieux ne pas faire de pub. D'autant que selon l'usage que tu as d'un moteur de recherche "en général", le meilleur moteur n'est pas forcément le même pour toi que pour moi.

> Beaucoup de gens après avoir testé des alternatives disent qu'il reste du chemin à faire, que Google est le meilleur. C'est à dire que les alternatives arrivent à un résultat passable, mais qu'il reste le plus difficile à faire pour améliorer les résultats.

> Par exemple les résultats de Bing sont à pleurer, ce qui montre qu'il n'est pas facile de faire un bon moteur de recherche.

Des sources fiables ? Des études indépendantes incontestées ? Des sondages véridiques et pas truqués ? Ou bien juste des rumeurs ? des légendes urbaines ?

> On voit beaucoup de personnes cracher sur Google, à propos de tout et n'importe quoi, c'est peut-être aussi une addiction!

Je ne crache pas, je constate que pas mal de gens autour de moi disent « j'ai cherché sur Google » ou « j'ai trouvé avec Google » ; etc... : ils ne savent pas formuler autrement ce qu'il ont fait qu'en plaçant "Google" dans leur phrase. C'est ça que j'appelle "l'addiction à Google"

> Désolé, mais ça ne veut rien dire.

> Concrètement, comment le résultats de recherche seraient classés?

"PageRank" est la dénomination d'un ensemble de fonctions de Google.

C'est très concret. Très très.

Je me demande s'il n'y aurait pas de la documentation à ce sujet quelque part sur le net... ?

Suis mon regard...

> Elle ne l'est pas, puisque l'utilisation de Google n'a rien d'obligatoire.

Faudrait savoir : tu écris d'abord que Google est le meilleur et que les autres sont passables ; et ensuite que Google est pas obligatoire. Ils sont tous au même prix pour l'utilisateur.

Qui voudrait d'un truc juste passable gratuit s'il peut avoir pour la même gratuité le meilleur ?

> Et bien on pourrait en reparler – et surtout reparler du fait que les USA et l'Europe ont accepté des abus de monopole (pardon, de position ultra-dominante) aussi éhontés, caractérisés, visibles, évidents, ostensibles que ceux de

MS.

> C'est juste incroyable.

> Alors, qu'ils aient imposé l'écran de choix, franchement... c'est vraiment de la blagounette. Dans le genre détournement d'attention, on ne fait pas mieux.

> Le pire c'est qu'il y a des ahuris pour se faire avoir...

Il faut bien qu'à un moment ou à un autre l'idée de "choix libre et éclairé" (qui correspond à un droit qui doit être garanti à chacun et à tous des deux côtés de l'Atlantique et ailleurs) soit définie d'une manière ou une autre. Cet "écran de choix" est bien fichu, en accord avec la définition acceptée.

Pour moi, ce n'est pas du détournement d'attention parce qu'il n'y a pas d'alternative raisonnable. Mais cela montre bien la faiblesse de cette idée face à des entreprises déterminées à être lucratives et en position de non-concurrence.

Pour le reste, en effet, on pourrait en reparler... mais c'est hors-sujet, non ?

> Il faut bien un critère de classement. On pourrait aussi mettre en avant les sites avec le PR le plus faible.

Non : trop de résultats pour de nombreuses requêtes. Mais le PR est une idée qui commence à vieillir : cela fonctionne de moins en moins bien puisque les sites déjà bien établis phagocytent les visiteurs. Bref : le PR a recréé sur le net les conditions du monde réel où une nouvelle entreprise doit la plupart du temps commencer par une bonne campagne de pub ruineuse.

Une alternative serait de classer les résultats par pertinence uniquement, mais comme c'est une méthode de recherche moins intuitive et moins populaire la plupart des utilisateurs percevraient une diminution de la qualité de service (et dans tous les cas, de nombreuses recherches prendraient plus de temps).

> Ce qui ne te plait pas plait à beaucoup de monde. C'est ça la liberté.

Non : la liberté n'est pas une démocratie. Que "beaucoup de monde" (voire la majorité du monde) trouvent une chose plaisante ne peut pas suffire comme motif légitime pour ôter à ceux à qui cela ne plait pas la liberté de refuser. C'est plus un compromis ; sauf que régulièrement des gens ayant à la fois un pouvoir quelconque et un intérêt personnel (ab)usent de ce prétexte de la majorité (ou du nombre important) pour ignorer les autres.

> Je ne pense pas que le PR, enfin surtout la compréhension qu'en ont les webmestres, ai tellement modifié le Web normal, mais ça se discute.

Non : la quantité de fric qu'a amassé Google est une modification de taille ! Beaucoup de choses peuvent s'acheter... Regardez Android, Chrome... ça ne modifie rien pour toi ? Qui c'est qui a le premier intégré Flash & PDF au navigateur ?

> Oui, et ?

> Il faut peut être faire des kiosques en ligne qui reproduisent ce fonctionnement. Il n'est en revanche pas légitime de

demander à Google Actualités (ou autre agrégateur) de reproduire ce fonctionnement permettant aux rédactions d'avoir "toujours au moins une demi-page pour se différencier les unes des autres".

L'Europe.. tu dis que c'est des blagounettes qu'elle fait. Mais elle a parmi ses missions celle de garantir une "concurrence libre et non faussée". Quand G.Actu agrège les "contenus" journalistiques de cette manière, est-ce que cela ne fausserait pas un peu la concurrence entre les journaux ?

> Cela s'appelle la liberté; plus précisément : la liberté d'expression. La même que celle que défendent les journalistes! C'est une chose que les anti-Google ont beaucoup de mal à comprendre.

Recopier, c'est recopier. C'est une forme d'expression pauvre.
De plus, un agrégateur est un programme informatique automatique.
La même différence qu'entre le poulet reconstitué et le poulet labellisé.

> En résumé : la vie est dure. Surtout pour le journaliste qui n'a pas le monopole de l'information et que le lecteur est libre d'aller ailleurs – et qu'en plus c'est très facile.

C'est toi qui est dur envers les journalistes : tu ne veux rien changer à rien.
Ce qui m'amène à penser à ceux qui veulent faire reconnaître la pénibilité de leur travail et qui se sont fait claquer la porte dans la tronche...

> Grande découverte.

Bon alors, et pour mes deux crétois (celui qui dit mentir et celui qui dit ne pas), lequel des deux est grec à ton avis ?

VOUS AIMEZ



0

LUI

RÉPONDERE

VOUS N'AIMEZ PAS



0

CORRECTOR

le 17 novembre 2012 -

2:49 • SIGNALER

UN ABUS - PERMALINK



> Et donc tu penses que le PageRank de Google a quelque chose à voir avec "la moyenne des utilités individuelles" ???

Non, le PR a à voir avec les valeurs propres de la matrice du Web. C'est la proba de se retrouver sur une certaine page après une marche aléatoire, sous certaines hypothèses. Après c'est une histoire de calcul de point fixe.

Mais le PR est surtout un sujet de fantasmes des webmestres.

Ce n'est pas la peine de la ramener avec le PR si tu ne sais pas de quoi il s'agit.

> Et puis comment tu fais la

différence (pour un individu donné) entre l'utilité espérée de quelque chose et son utilité réelle relative à une autre chose (similaire ou différente du quelque chose) ?

Hein? De quoi?

L'utilité dans quel sens ?

> Est-ce qu'il faut que Google indemnise ceux qui espèrent une utilité supérieure à l'utilité réelle obtenue pour l'un de leurs services payants ? pour l'un de leurs services gratuits ?

Pardon?

N'importe quoi...

*> J'ai l'impression que tu es un fan de Darwin, qui définissait (en résumé grossier) l'évolution des espèces sur la base d'un principe d'utilité/d'adaptativité : ce qui est inutile crève et ce qui est utile survit (parce que mieux adapté).
> Sauf que depuis Darwin, on a fait du chemin, et on s'est rendu compte que c'est pas si simple. Notamment, puisque l'utilité dépend de l'environnement, lorsque celui-ci change, la roue tourne. Hééé ouais.*

L'"adaptativité" de Darwin correspond à l'adaptation à quoi, gros malin?

*Eh ouais, c'est l'adaptation à **l'environnement**, eh ouais...*

Et ça, c'est Darwin qui l'a énoncé, eh ouais...

Donc tu n'as absolument aucune idée de ce dont tu causes, eh ouais...

Mais à moi on ne la fait pas, eh ouais...

> Il n'est donc pas nécessaire de déterminer ce qui est utile ou ce qui ne l'est pas d'un point de vue général (puisque cela dépend de l'environnement en premier lieu).

Eh ouais, mais quand on utilise un terme il faut le définir, eh ouais...

Et ce n'est pas à ton interlocuteur de deviner la définition, eh ouais...

> Ta définition de la popularité ci-dessus ("la moyenne des utilités individuelles")

*Peu importe ma définition qui n'est qu'une tentative de deviner ce que tu voulais dire. Ce qui importe c'est **ta** définition.*

> Les entreprises de pub et de marketing l'ont très bien compris, et font depuis des années des pieds et des mains pour récolter un maximum d'informations sur tout le monde : contrairement au "ministère de l'utilité", ces entreprises existent réellement. Heéé ouais.

Alors, quelle est ta définition de la

popularité?

> Ah mais ce qui est héroïque, c'est d'avoir fait raquer MS pour lui imposer quelque chose. D'habitude, c'est l'inverse : par exemple, pour exproprier, c'est l'état qui paie l'exproprié, et non l'inverse. Là, l'Europe a exproprié le navigateur de MS du Windows de MS et a fait payer MS pour cela. Moi je dis chapeau : il faut quand même saluer la performance.

Cette mesure anti-monopole, une expropriation?

Vraiment n'importe quoi...

Tu utilises les termes de façon totalement aléatoire.

> C'est pourtant pas compliqué : l'argument de l'abus de position dominante s'applique lorsque qu'une situation de type monopolistique est exploitée à titre privé pour nuire à des concurrents qui, du fait de l'existence d'une situation de type monopolistique, n'ont pas la même visibilité vis-à-vis des utilisateurs éventuels et donc dont la liberté de choix est malmenée par ledit abus de position dominante.

Quels concurrents? La visibilité où ça? La liberté de qui dans quel contexte?

Tu es bon pour balancer des termes généraux dans le vague. Je demande les détails. On ne me la fait pas, à moi.

> Quand Google paie Mozilla, ses concurrents dans le domaine de la recherche sur Internet n'ont pas les moyens financiers de "lutter" : c'est pour cela que je trouve ça choquant.

MS n'a pas les moyens financiers de lutter?

C'est un gag?

Si les concurrents n'ont pas les mêmes moyens financiers, ce n'est ni la faute ni le problème de Google. **Qu'il faille un investissement initial conséquent pour rentrer sur un marché, que les nouveaux entrants partent avec un déficit de notoriété, que les acteurs en place soient bien implantés et difficiles à détrôner... cela est le cas sur la plupart des marchés et ne caractérise ni un monopole de fait, ni une position dominante, et encore moins un abus de la part de Google.**

Il faudrait regarder si Google profite d'une rente de situation pour fixer des prix élevés, ou fait de la prédation.

Sinon tu peux t'attaquer à

n'importe que boîte qui est très riche et très connue, et qui dépense beaucoup pour la pub, ce qui est paaaas jussssteu.

> C'est pour mieux ne pas faire de pub.

Encore plus étrange.

Tu reproches à Google de faire trop de pub, mais tu ne veux pas faire la moindre pub...

Tu serais purement et simplement anti-pub, de quelque forme que ce soit, même gratuite?

Ou alors, tu serais en train de brasser de l'air?

> D'autant que selon l'usage que tu as d'un moteur de recherche "en général", le meilleur moteur n'est pas forcément le même pour toi que pour moi.

Et alors?

> Des sources fiables ? Des études indépendantes incontestées ? Des sondages véridiques et pas truqués ?

> Ou bien juste des rumeurs ? des légendes urbaines ?

Ni des rumeurs, ni des légendes, ni des études incontestables évidemment impossibles puisqu'il n'y a pas de critère incontestable sur ce qui doit répondre un moteur de recherche, mais quelques avis d'utilisateurs.

Ni plus ni moins.

C'est purement anecdotique, il n'y a pas de quoi en faire une histoire. Je pensais que le côté anecdotique était évident, mais j'oublie souvent à qui je m'adresse (à des gens manquant cruellement de jugeote).

> Je ne crache pas, je constate que pas mal de gens autour de moi disent « j'ai cherché sur Google » ou « j'ai trouvé avec Google » ; etc... : ils ne savent pas formuler autrement ce qu'il ont fait qu'en plaçant "Google" dans leur phrase.

> C'est ça que j'appelle "l'addiction à Google".

Oui, parce que tu utilises les termes de façon totalement aléatoire, pour faire genre ou bien pour la sonorité (PageRank, popularité, adaptativité, addiction, expropriation).

Faire quelque chose par habitude n'est pas du tout ce qu'on appelle en langage normal une addiction. (Ne compte pas sur moi pour t'expliquer la différence, il y a des limites à ma bonne volonté.)

> "PageRank" est la dénomination d'un ensemble de fonctions de Google.

Non! C'est un nombre entre 0 et 1.

Tu m'as l'air de vraiment maîtriser le sujet...

> C'est très concret. Très très.

Oui oui...

> Faudrait savoir : tu écris d'abord que Google est le meilleur et que les autres sont passables ; et ensuite que Google est pas obligatoire. Ils sont tous au même prix pour l'utilisateur.

Et alors? Ce n'est pas contradictoire.

1) Google est le meilleur : constat personnel, et moi de d'autres, qui n'engage que ceux qui y croient; constat fait à un moment donné qui peut évoluer. Les concurrents de Google peuvent progresser (c'est incroyable d'avoir à expliquer ça).

2) Tout le monde a choix : constat objectif et incontestable. Cela n'est pas près de changer. Google ne peut pas racheter les moteurs de recherche concurrents ni tenter de les éliminer, et surtout il n'a aucune raison de faire cela. La possibilité de choisir n'a pas de raison de disparaître.

Tu ne sembles pas à l'aise avec tout ça. Tout se mélange dans ta tête.

> Non : la liberté n'est pas une démocratie. Que "beaucoup de monde" (voire la majorité du monde) trouvent une chose plaisante ne peut pas suffire comme motif légitime pour ôter à ceux à qui cela ne plaît pas la liberté de refuser.

OK, ça suffit.

Là tu divagues complètement. Personne ne parle de démocratie, d'ôter quoi que ce soit à qui que ce soit. Il n'existe pas (à ma connaissance) un tel service de kiosque à journaux, tel que tu le voudrais. Je viens d'expliquer que :

1) tu n'as pas le droit d'exiger de Google qu'il fournisse un tel service

2) mais quelqu'un d'autre a la possibilité de le créer, par exemple le syndicat de la presse

Je me demande si tu comprends ce que tu lis. Tu t'imagines des choses qui n'ont rien à voir avec ce dont on parle. C'est marrant 5 min de discuter avec toi mais bizarrement on se lasse très vite.

Je pense que cela signifie que tu n'as pas les capacités de suivre cette discussion parce que tu n'es pas capable de manier des abstractions.

> Non : la quantité de fric qu'a

amassé Google est une modification de taille ! Beaucoup de choses peuvent s'acheter...

Quel rapport?

Qu'est-ce que Google a acheté qui soit pertinent ici?

Tu balances vraiment tout ce qui te passe par la tête, comme la plupart des anti-Google d'ailleurs. C'est confondant.

> Regardes Android, Chrome... ça ne modifie rien pour toi ? Qui c'est qui a le premier intégré Flash & PDF au navigateur ?

Mais de quoi parles-tu?

Android ajoute du choix, Chrome aussi.

> L'Europe.. tu dis que c'est des blagounettes qu'elle fait. Mais elle a parmi ses missions celle de garantir une "concurrence libre et non faussée". Quand G.Actu agrège les "contenus" journalistiques de cette manière, est-ce que cela ne fausserait pas un peu la concurrence entre les journaux ?

En quoi Google News fausserait la concurrence? Ce n'est pas le tout de balancer des termes vagues, des assertions générales et des questions. À un moment il faut définir les termes utilisés, qualifier les assertions et répondre aux questions.

> Recopier, c'est recopier. C'est une forme d'expression pauvre.

Ce n'est pas le sujet. Aux USA les résultats de recherche sont une expression protégée.

> De plus, un agrégateur est un programme informatique automatique.

Certes. Cela n'est pas le sujet.

> La même différence qu'entre le poulet reconstitué et le poulet labellisé.

Mais encore?

> C'est toi qui est dur envers les journalistes : tu ne veux rien changer à rien.

Mais encore?

Je n'ai jamais dit que rien ne devrait jamais changer.

J'ai dit que :

1) personne n'avait démontré que Google abusait d'une position dominante (et pourtant j'ai lu tout ce que j'ai pu sur le sujet, j'y ai passé des heures, mais je n'ai strictement rien trouvé);

2) personne n'avait justifié que Google soit contraint à quoi que ce soit.

C'est l'essentiel. Le reste n'est

que bavardage.

> *Ce qui m'amène à penser à ceux qui voulurent faire reconnaître la pénibilité de leur travail et qui se sont fait claquer la porte dans la tronche...*

Pardon?

Pour noyer le poisson, tu es fort.

Les questions que je pose (et que j'avais déjà posé dans mon précédent message, il me semble) :

- 1) Qu'est-ce que tu appelles l'utilité?*
- 2) Qu'est-ce que tu appelles la popularité?*
- 3) En quoi le PR est lié aux deux concepts précités?*
- 4) En quoi l'usage du PR par Google a été nuisible au développement du Web?*
- 5) Si ce n'est en utilisant le PR, comment suggères-tu de classer les résultats de recherche?*

Tu devrais éviter les discussions abstraites. Contente toi de faire de commentaire simples sur les choses concrètes.

VOUS AIMEZ



0

LUI
RÉPONDRE

VOUS N'AIMEZ PAS



0

CORRECTOR

le 17 novembre 2012 -

3:01 • SIGNALER



UN ABUS - PERMALINK



> **J'avais bien compris!**

Non.



Mais si, bien sûr que j'avais parfaitement compris. Tu me prends pour qui?

Au fait, tu as fait quelles études?

Psycho? Socio?

Une autre filière bidon?

VOUS AIMEZ



0

LUI
RÉPONDRE

VOUS N'AIMEZ PAS



0

SGMG

le 17 novembre
2012 - 14:14



•
SIGNALER UN ABUS -
PERMALINK

> Non, le PR a à voir avec les valeurs propres de la matrice du Web. C'est la proba de se retrouver sur une certaine page après une marche aléatoire, sous certaines hypothèses. Après c'est une histoire de calcul de point fixe.
> Mais le PR est surtout un sujet de fantasmes des webmestres.

Je ne connais pas de webmestre qui fantasmerait sur le PR. C'est plutôt perçu comme une contrainte pour eux, avec laquelle ils doivent travailler : le PR influe sur le classement des sites dans les résultats de recherche, et ce classement influe sur le nombre de visiteurs. Il n'y a pas de "point fixe" dans un réseau virtuel décentralisé tel qu'Internet (par principe et par construction), mais il y a des "sommets" (sites à très forte audience, comme Google). Mets-toi à la place d'un chinois : tu utiliseras probablement Baidu comme beaucoup de chinois, et Google sera plus anecdotique pour toi.

Les "sommets" dépendent de l'utilisateur et de son environnement. D'où l'intérêt, pour les entreprises que je citais plus haut, de profiler les internautes pour savoir ce qui est important ou utile pour eux.

> Ce n'est pas la peine de la ramener avec le PR si tu ne sais pas de quoi il s'agit.

T'as pas bientôt fini de prouter comme un gosse vexé ?

> Hein? De quoi?
> L'utilité dans quel sens?
> Pardon?
> N'importe quoi...

Du tout : j'aurais entendu dire qu'il paraîtrait qu'il y aurait des assurances

contre la pluie pour les vacanciers. La différence entre ce qui est espéré (de bonnes vacances) et ce qui est "obtenu" (des vacances pluvieuses) est prise très au sérieux de nos jours.

Celui qui investit dans une campagne de pub (AdWords ou autres) espère un retour sur investissement (ce retour est l'utilité de cette campagne).

Est-ce que c'est plus clair comme ça ?

> L'"adaptativité" de Darwin correspond à l'adaptation à quoi, gros malin?

> Eh ouais, c'est l'adaptation à l'environnement, eh ouais

...

> Et ça, c'est Darwin qui l'a énoncé, eh ouais...

> Donc tu n'as absolument aucune idée de ce dont tu causes, eh ouais...

> Mais à moi on ne la fait pas, eh ouais...

Darwin croyait que les espèces évoluaient (sur une très longue échelle de temps) de sorte à ne conserver que les caractères qui les rendaient mieux adaptées. On s'est rendu compte depuis que c'est faux : si c'était vrai, alors toutes les espèces évolueraient vers une même forme unique (celle qui est la mieux adaptée).

C'est cette idée du "mieux" ou du "meilleur" qui est irréaliste, y compris en terme d'utilité, bien qu'il soit aisé de produire des raisonnements qui tendent à dire le contraire.

> Eh ouais, mais quand on utilise un terme il faut le définir, eh ouais...

> Et ce n'est pas à ton interlocuteur de deviner la définition, eh ouais...

T'as oublié d'écrire « eh ouais, banane ». Mange des fruits, ça met du pepz dans la vie. (ceci était un message sponsorisé par le sinistère de la manté)

Tu sais, je ne suis pas un dictionnaire ni une encyclopédie.

> Peu importe ma

définition qui n'est qu'une tentative de deviner ce que tu voulais dire. Ce qui importe c'est ta définition.

Non : un langage est constitué de définitions communes. Si on part avec chacun la notre, c'est plus un langage.

> Alors, quelle est ta définition de la popularité ?

Même réponse que ci-dessus.

> Cette mesurette anti-monopole, une expropriation ?

> Vraiment n'importe quoi...

> Tu utilises les termes de façon totalement aléatoire.

Non : la syntaxe et la grammaire sont justes, ce qui n'est pas aléatoire.

Depuis 1996, MS a voulu faire de l'accès au net (au début, à MSN) un élément central (ou à tout le moins très important et très visible) de son système. La décision de l'Europe a mis un terme à cette volonté de MS après plus d'une décennie. Si ce n'est pas à strictement parler une "expropriation", c'est néanmoins une "désappropriation forcée" pour MS. Mais n'ergotons pas.

> Quels concurrents ? La visibilité où ça ? La liberté de qui dans quel contexte ?

> Tu es bon pour balancer des termes généraux dans le vague. Je demande les détails. On ne me la fait pas, à moi.

Dans l'ordre :
Les concurrents de l'entreprise en situation monopolistique.
La visibilité pour les acheteurs des biens ou services vendus par le secteur d'activité où se trouve une entreprise en situation monopolistique.
La liberté de choix des acheteurs dans le contexte du même secteur d'activité.

Y'a rien de général ou vague : l'abus de position dominante est

caractérisé par des actes (pas n'importe lesquels) ayant un effet sur les choix des acheteurs ou sur les possibilités de développement des concurrents.

Pour le cours de droit détaillé, demande à un juriste, ça vaudra mieux qu'à moi.

> MS n'a pas les moyens financiers de lutter?

> C'est un gag?

Google ... MS ... Google ... MS ... Google ... MS ... Google ... (out) 15-40 service Google.

Quand t'auras fini de regarder le tennis, penses à remarquer qu'il y a d'autres concurrents.

> Si les concurrents n'ont pas les mêmes moyens financiers, ce n'est ni la faute ni le problème de Google.

Argh... Qu'elle est laide l'idéologie du pognon qui donne du pouvoir à ceux qui en ont sur ceux qui en ont moins...

> Qu'il faille un investissement initial conséquent pour rentrer sur un marché, que les nouveaux entrants partent avec un déficit de notoriété, que les acteurs en place soient bien implantés et difficiles à détrôner... cela est le cas sur la plupart des marchés et ne caractérise ni un monopole de fait, ni une position dominante, et encore moins un abus de la part de Google.

Sur les marchés accessibles depuis Internet, c'était moins le cas avant le PR, justement parce que les moteurs de recherche ne prenaient pas en compte la popularité (ou notoriété, ou ce-que-tu-veux-té).

Tu es en train de dire : "c'était comme ça avant le net donc on a fait tout pareil sur le net donc c'est bien parce que faut rien changer et pas prendre le risque d'évoluer".

Qu'est-ce que j'en ai à cirer de la notoriété au

juste ? Ce qui m'intéresse, c'est le bien ou le service que je désire acquérir ou obtenir ainsi que les conditions dans lesquels il est produit.

Et comme la notoriété est fille d'une sorte d'évaluation commune de la majorité des gens, ça ne correspond pas toujours à ce que je veux.

> Il faudrait regarder si Google profite d'une rente de situation pour fixer des prix élevés, ou fait de la prédation.

En tout cas, il bouffe bien les roubignoles des journalistes. C'est un régime alimentaire répugnant.

> Sinon tu peux t'attaquer à n'importe que boîte qui est très riche et très connue, et qui dépense beaucoup pour la pub, ce qui est paaaaa jusssteu.

En effet : au-delà d'un certain montant dépensé en pub ou marketing ou campagne de com' ; il faudrait instaurer une taxe destinée à financer l'aide alimentaire et l'aide au développement. Un peu comme le principe de la taxe Tobin sur les transactions financières qui après des années a finit par voir le jour.

Calimero powaaa' : il ne faut pas désarmer.

> Encore plus étrange.

> Tu reproches à Google de faire trop de pub, mais tu ne veux pas faire la moindre pub...

> Tu serais purement et simplement anti-pub, de quelque forme que ce soit, même gratuite?

- Objection ! Votre Honneur, la question posée est orientée dans le but de me faire dire quelque chose d'idiot.

- Objection accordée. En effet. Tâchez que votre prochaine question soit moins chatouilleuse.

> Ou alors, tu serais en train de brasser de l'air?

Nan, mais je veux pas faire de la pub. C'est pas mon truc.

> Et alors?

*Et alors ? Et alors je
veux pas.*

*> Ni des rumeurs, ni des
légendes, ni des études
incontestables
évidemment impossibles
puisqu'il n'y a pas de
critère incontestable sur
ce qui doit répondre un
moteur de recherche,
mais quelques avis
d'utilisateurs.*

> Ni plus ni moins.

*Sont-ce des utilisateurs
choisis en vrac dans un
environnement
hasardeux ; ou bien des
utilisateurs sélectionnés
pour leur représentativité
au sein d'un monde
globalisé ?*

*Nan parce que vu la
qualité moyenne de
l'utilisateur lambda,
faudrait voir à pas me
prendre pour une quiche.
Je veux des avis
d'utilisateurs premier
choix labellisés et
certifiés par leurs pairs.
Pas moins que ça.*

*> C'est purement
anecdotique, il n'y a pas
de quoi en faire une
histoire. Je pensais que
le côté anecdotique était
évident, mais j'oublie
souvent à qui je
m'adresse (à des gens
manquant cruellement
de jugeote).*

*Argh... Et dire que tu me
traisais de politicard il y a
peu. T'es-tu regardé ?*

*> Oui, parce que tu
utilises les termes de
façon totalement
aléatoire, pour faire
genre ou bien pour la
sonorité (PageRank,
popularité, adaptativité,
addiction, expropriation).*

*Mais non, mais non.
J'ai aussi
"anticonstitutionnel" et
"paradigme" dans mon
vocabulaire. Surtout
"paradigme".*

*> Faire quelque chose
par habitude n'est pas
du tout ce qu'on appelle
en langage normal une
addiction. (Ne compte
pas sur moi pour
t'expliquer la différence, il
y a des limites à ma
bonne volonté.)*

*Tu généralises mon
propos qui ne traitait que
d'un épiphénomène
désagréable (t'as vu, ça
bien genre ça,*

épiphénomène).

> Non! C'est un nombre entre 0 et 1.

Y'a que des décimales par là.

Et donc, pour toi ce nombre tombe du ciel tout seul comme la pluie ?

> Tu m'as l'air de vraiment maîtriser le sujet...

> Oui oui...

As-tu quelque chose à dire ?

> Et alors? Ce n'est pas contradictoire.

> (...)

> Tu ne sembles pas à l'aise avec tout ça. Tout se mélange dans ta tête.

Si tu poses comme hypothèses que "Google est le meilleur" et que "les autres sont passables", alors si tu veux des résultats de recherche corrects (et que c'est ton seul objectif), tu n'as raisonnablement pas le choix.

Ce qui rend bel et bien Google obligatoire, sauf à être déraisonnable (ou à avoir un autre objectif caché).

> OK, ça suffit.

> Là tu divagues complètement. Personne ne parle de démocratie, d'ôter quoi que ce soit à qui que ce soit.

Tu as écrit : « Ce qui ne te plaît pas plaît à beaucoup de monde. C'est ça la liberté. »
Ce n'est pas ça la liberté, c'est même le contraire de la liberté puisque tu veux imposer ce qui plaît à beaucoup de monde à tout le monde, au mépris de la liberté de ceux à qui cela ne plaît pas.

J'ai écrit : « ... ne peut pas suffire comme motif légitime ... »

> Il n'existe pas (à ma connaissance) un tel service de kiosque à journaux, tel que tu le voudrais.

Ah non, hein, j'ai rien demandé et rien voulu de tel. J'ai comparé ce que je vois chez le libraire avec ce que je vois sur G.Actu.

> Je viens d'expliquer

que :

> 1) tu n'as pas le droit d'exiger de Google qu'il fournisse un tel service
> 2) mais quelqu'un d'autre a la possibilité de le créer, par exemple le syndicat de la presse

Oui, tu expliques très bien. Mais tu oublies la moitié de ce à quoi il faut penser.

Le sujet est que G.Actu, semble-t-il, cause du tort aux journaux.

Et tu voudrais que ce soit les syndicats de la presse qui, d'eux-mêmes, mettent un terme à ce tort ?

> Je me demande si tu comprends ce que tu lis. Tu t'imagines des choses qui n'ont rien à voir avec ce dont on parle. C'est marrant 5 min de discuter avec toi mais bizarrement on se lasse très vite.

Nul ne peut tout comprendre. Pas même moi.

Et cinq minutes, t'es gentil, mais là ça fait sept jours.

> Je pense que cela signifie que tu n'as pas les capacités de suivre cette discussion parce que tu n'es pas capable de manier des abstractions.

Ah tiens, toi aussi tu as remarqué que sans moi ça deviendrait un monologue ?

> Quel rapport ?

> Qu'est-ce que Google a acheté qui soit pertinent ici ?

Si je ne m'abuse, en Allemagne (ou ailleurs) il paie un "droit voisin", ce qui est tout à fait pertinent ici.

> Tu balances vraiment tout ce qui te passe par la tête, comme la plupart des anti-Google d'ailleurs. C'est confondant.

Mais d'où t'as lu que je serais anti-Google ? J'ai écrit que j'aurais préféré que le PageRank n'ait pas existé et j'ai expliqué pourquoi c'est mon avis.

> Mais de quoi parles-tu ?

> Android ajoute du

choix, Chrome aussi.

Oui, Android ajoute du choix. Et Google paie des licences d'exploitation pour qu'Android existe. D'où le rapport avec le flouze.

> En quoi Google News fausserait la concurrence? Ce n'est pas le tout de balancer des termes vagues, des assertions générales et des questions. À un moment il faut définir les termes utilisés, qualifier les assertions et répondre aux questions.

Eh... Mais continue de camper si c'est ce que tu veux, c'est ta liberté, hein !

J'ai posé la question pour en discuter. J'ai l'impression que tu crois que j'aurais LA Sainte Réponse. C'est pas le cas.

> Ce n'est pas le sujet. Aux USA les résultats de recherche sont une expression protégée.

> Certes. Cela n'est pas le sujet.

> Mais encore?

Je sais pas où tu vis, mais ici, c'est pas l'Amérique.

Protégée ou pas, la copie (même triée par le moteur) est une forme d'expression pauvre. Et comme elle est réalisée par un programme automatique, ça n'a rien à voir avec l'expression journalistique, qui est quand même une œuvre humaine : même s'il y a de bon journalistes ou de mauvais pigistes, c'est plus à défendre que ce que produit une machine. A moins que tu veuilles un monde où ce sont les machines qui écrivent ?

> Mais encore?

> Je n'ai jamais dit que rien ne devrait jamais changer.

> J'ai dit que :

> 1) personne n'avait démontré que Google abusait d'une position dominante (et pourtant j'ai lu tout ce que j'ai pu sur le sujet, j'y ai passé des heures, mais je n'ai strictement rien trouvé);

> 2) personne n'avait justifié que Google soit contraint à quoi que ce

soit.

> C'est l'essentiel. Le reste n'est que bavardage.

Tes arguments sont basés sur l'état actuel du droit. Le droit est un outil qui peut évoluer, qui doit évoluer. Voir à ce propos ces histoires de "droit voisin" dans d'autres pays, ainsi que les accords de gré à gré que Google a passé avec des journaux dans d'autres pays encore.

> Pardon?

> Pour noyer le poisson, tu es fort.

Ben ouais je suis fort. On peut pas d'un côté dire à Google de payer les journaux pour les citer, et de l'autre croire que les gens qui ont des métiers physiquement pénibles n'ont pas droit à compensation.

Désolé que ton poisson rouge n'arrive pas à comprendre ça, mais je suppose que tu peux comprendre qu'on ne puisse pas d'un côté négliger la souffrance physique et de l'autre donner plus de valeur aux créations de l'esprit : la bonne issue pour moi serait de faire les deux. Et beaucoup d'autres choses aussi.

> Les questions que je pose (et que j'avais déjà posé dans mon précédent message, il me semble) :

> 1) Qu'est-ce que tu appelles l'utilité?

> 2) Qu'est-ce que tu appelles la popularité?

> 3) En quoi le PR est lié aux deux concepts précités?

> 4) En quoi l'usage du PR par Google a été nuisible au développement du Web?

> 5) Si ce n'est en utilisant le PR, comment suggères-tu de classer les résultats de recherche?

Argh... Mais je fais que ça moi : y répondre à tes questions.

Ce que tu veux, en fait, c'est de l'ordre, de la discipline et de l'organisation.

Jusque dans la manière dont je m'exprime.

Eh ben, bon courage à toi alors.

> Tu devrais éviter les discussions abstraites. Contente toi de faire de commentaire simples sur les choses concrètes.

Et c'est après avoir défendu la « liberté d'expression » de Google que tu écris cela...

> Mais si, bien sûr que j'avais parfaitement compris. Tu me prends pour qui?

<http://xkcd.com/386/>

Bon après, c'est clair que depuis le 386 on a un peu évolué (voire beaucoup).

Mais le chiffre est probablement une coïncidence.

Certainement. Encore que ça pourrait valoir la peine de lui demander confirmation.

> Au fait, tu as fait quelles études?

> Psycho? Socio?

> Une autre filière bidon?

«

Psycho. Groupie.

Cocaïne. Crazy.

Psycho. Groupie. Co.

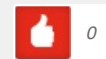
Psycho. Groupie. Co.

»

(System of a Down, "Psycho")

Bref... à force de discuter, on en oublierait l'essentiel : lequel des deux crétois est grec ? Celui qui dit qu'il ment ou bien celui qu'il dit qu'il dit vrai ?

VOUS AIMEZ



0

LUI RÉPONDRE

VOUS N'AIMEZ PAS



0

BUG-IN

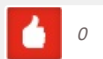
le 10 novembre 2012 - 3:10 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Moi j'en ai marre de payer pour des fichiers voler qui n'existe pas sur mes cd ou disque durs...

Quand on veut taxer, y'a visiblement deux poids, deux mesures.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CORRECTOR

le 10 novembre 2012 - 22:07 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Plus exactement, le principe c'est tu payes parce que tu as la possibilité de faire des copies privées sur ces supports!

copie privée != piratage

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BUG-IN

le 11 novembre 2012 - 3:30 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



... C'est n'importe quoi. Je suis sous Ubuntu ! Je fais tout avec les logiciels libres, c'est bien les seuls trucs que j'utilise. Et mon ordi me sert uniquement a taper du texte sous open office pour mon travail...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CORRECTOR

le 11 novembre 2012 - 10:35 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Tu utilises GNU/linux, et alors? Qu'est-ce que ça vient faire ici?

Les logiciels sont concernés par la taxe copie privée? C'est nouveau ça vient de sortir?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BUG-IN

le 11 novembre 2012 - 12:31 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Au lieu de répondre de manière hautaine, vous pourriez faire l'effort de comprendre ce que je dis. Quand je grave sur un cd un os Linux pour l'installer sur les ordinateurs... ben je paye une taxe sur le cd parcequ'on considère d'emblée que si je grave c'est pour piraté c'est bien connu. Et quand j'achète un disque dur, pareil, y'a une taxe... même si dessus je ne met rien de piraté ! Ce genre de taxe, et avec raison, encourage les utilisateurs a piraté, car après tout, on les fait payer comme s'ils pirataient, alors autant le faire.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CORRECTOR

le 11 novembre 2012 - 14:19 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



> Au lieu de répondre de manière hautaine, vous pourriez faire l'effort de comprendre ce que je dis.

Je comprends très bien : tu ne veux pas payer la taxe sur la copie privée. Pas de chance, ce n'est pas en option.

C'est à toi d'apprendre à lire et d'arrêter de me faire perdre mon temps.

> Quand je grave sur un cd un os Linux pour l'installer sur les ordinateurs... ben je paye une taxe sur le cd parcequ'on considère d'emblée que si je grave c'est pour piraté c'est bien connu.

NON PAS DU TOUT!

Bon, maintenant j'ai expliqué, il faut LIRE et COMPRENDRE.

> Et quand j'achète un disque dur, pareil, y'a une taxe... même si dessus je ne met rien de piraté !

Mais arrête avec le piratage!

*C'est une taxe sur la copie privée.
la copie privée.
la copie privée.
la copie privée.
la copie privée.
la copie privée.*

> Ce genre de taxe, et avec raison, encourage les utilisateurs a piraté, car après tout, on les fait payer comme s'ils pirataient, alors autant le faire.

NOOOOOOOOON!!!!!!!!!!!!

Tu es naturellement comme ça ou tu te forces?

VOUS AIMEZ



LUI

RÉPONDRE

VOUS N'AIMEZ PAS



BUG-IN

le 11 novembre 2012 -

17:36 • SIGNALER



UN ABUS - PERMALINK

*C'est toi qui pose d'entrée :
"copie privée != piratage" alors
que c'est faux.*

VOUS AIMEZ



LUI

RÉPONDRE

VOUS N'AIMEZ PAS



CORRECTOR

le 11 novembre

2012 - 17:38

•

SIGNALER UN ABUS -

PERMALINK



Ah oui?

C'est nouveau?

C'est un troll?

VOUS AIMEZ



LUI

RÉPONDRE

VOUS N'AIMEZ PAS



0

BUG-IN

le 11

novembre 2012
- 18:00•
SIGNALER UN
ABUS -
PERMALINK*Je te citait.**Faire une copie
privé n'est pas
du piratage
quand on copie
Linux, puisque
Linux est libre
et gratuit. C'est
tout. C'est donc
anormal que je
paye un impot
ou taxe appelle
la comme tu
voudra, quand
je fais ces
copies. C'est
pourtant simple.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS
N'AIMEZ PAS

0

SGMGle 11 novembre 2012 - 9:16 • SIGNALER UN ABUS -
PERMALINK*Ah bon d'accord... ça y est, j'ai compris : la taxe copie privée, c'est
l'équivalent du "fair use" pour les brevets.**Ah ben non en fait j'ai pô compris : le "fair use", on ne ne paye que
quand on utilise effectivement le brevet d'un autre (et à proportion de
l'usage, en plus).**Plutôt qu'une taxe, ils auraient du faire un "fair price".*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CORRECTORle 11 novembre 2012 - 10:55 • SIGNALER UN
ABUS - PERMALINK*Non, c'est un dédommagement forfaitaire pour le droit à la
copie privée. En réalité c'est **un impôt, qui ne finance pas
l'État mais des intérêts particuliers.****Le pire : ce sont les mêmes qui défendent mordicus ce
système obligatoire et qui expliquent que la licence globale
est absolument impossible à mettre en place.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI REPENDRE

SGMG

le 11 novembre 2012 - 14:56 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



> Non, c'est un dédommagement forfaitaire pour le droit à la copie privée.

Ah bon, ben si l'état déclare forfait, alors le Code de la Piraterie m'autorise à me saisir de ses navires, équipages et rations !

> En réalité c'est un impôt, qui ne finance pas l'État mais des intérêts particuliers.

Oui, de la piraterie, quoi. Mais avec des uniformes de soldats. Alors que les vrais pirates, eux, se battent sans uniforme. Comme Jack Sparrow, quoi.

> Le pire : ce sont les mêmes qui défendent mordicus ce système obligatoire et qui expliquent que la licence globale est absolument impossible à mettre en place.

Hé...! Faut bien vivre de quelque chose.

Je t'expliques : tu vois le butin juste là à côté ? oui ? Bon : tu prends une pièce et moi une autre. ça fait une pièce chacun, c'est équitable, ok ? ok. C'est bon, tu peux filer, je gardes le reste du tas pour le partager équitablement avec les autres.

De quoi ... ? Comment ça tu voudrais qu'on partage tous ensembles avec les autres ... ?

Bref. "fair price" ; "fair trade" ; "fair use", ... AMHA moins contestable et plus simple que "taxe" ; "redevance" ; "impôt" ; ...

VOUS AIMEZ



0

LUI

REPENDRE

VOUS N'AIMEZ PAS



0

CORRECTOR

le 13 novembre 2012 - 3:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



> Faire une copie privé n'est pas du piratage quand on copie Linux, puisque Linux est libre et gratuit.

Faire une copie privée est TOUJOURS légal (sauf si tu n'as pas le droit d'avoir l'original, sauf si tu violes un MTP).

Faire une copie de linux est TOUJOURS légal (sauf si tu as violé la licence GPL précédemment, ce qui fait perdre les droits).

Tu peux faire des copies non privées de linux et les transmettre à qui tu veux. Cela s'appelle "logiciel LIBRE" pour une raison.

Tu m'as totalement largué là dedans (ou bien tu es un troll minable).

> C'est tout. C'est donc anormal que je paye un impôt ou taxe appelle la comme tu voudra, quand je fais ces copies. C'est pourtant simple.

NON

Ce n'est pas anormal de payer un impôt pour une activité légale. C'est le principe de n'importe quel impôt.

Ce que tu racontes n'a absolument aucun sens, c'est du très grand délire.

Tu ignores manifestement le sens de :

- impôt
- copie privée
- copie
- droit d'auteur
- logiciel libre
- licence GPL

et peut-être de "légal".

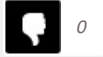
Il vaudrait mieux arrêter là.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

2 pings

Pour une approche complexe des usages marchands des biens communs de la connaissance | Bibliobsession le 14 novembre 2012 - 9:21

[...] marchand comme c'est bel et bien le cas en ce moment. Qu'on ne s'y trompe pas : les revendications de certains lobbys journalistiques relativement à la Lex Google (créer un nouveau droit voisin au profit de la presse, sous prétexte que Google pioche dans des [...])

Monétiser les données du transport public... chiche ? | données ouvertes le 15 novembre 2012 - 10:25

[...] retrouve, dans ce troisième point, l'écho des discussions houleuses en cours entre Google et une partie des éditeurs de presse sur le partage des revenus [...]